



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
Chemin des Crêtes - Etudes géotechniques - GEOLITHE

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition l'entreprise GEOLITHE, en date du 24/01/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la réalisation d'études géotechniques du Chemin de Crêtes, de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise GEOLITHE sise Parc d'Activités Annecy la Ravoire 74370 METZ TESSY, est retenue pour la réalisation d'études géotechniques du Chemin de Crêtes, de la Ville de Royat, pour un montant de 11 800.35 € HT soit **14 160.42 € TTC**.

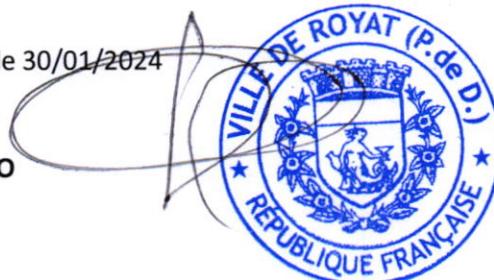
Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise GEOLITHE
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 30/01/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Aubière, le mercredi 24 janvier 2024

VILLE DE ROYAT
46, Bd Barrieu
63130 ROYAT

A l'attention de : Mme DUMONT Marie – Responsable du Pôle Aménagement du territoire
Envoi par mail à : marie.dumont@royat.fr

Objet : Proposition suite à votre demande et à la visite sur site du 11/01/2024
Projet de construction Chemin des Crêtes - Royat (63)

DEVIS N° : CC2400000227

PJ : proposition financière

Madame,

Suite à votre consultation dont nous vous remercions, veuillez trouver ci-après notre offre de prestations relative à la réalisation d'une étude géotechnique préalable en phase G1 ES (Etude de Site) et PGC (Principe Généraux de construction) ainsi que d'une mission G5 de diagnostic de falaise. Cette étude sera menée conformément à la norme NF P 954-500 de novembre 2013, relative à la classification des missions géotechniques.

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Cette étude intervient dans le cadre d'un projet de construction au droit de la parcelle AI 377 située chemin des Crêtes sur la commune de Royat (63).

La parcelle présente une superficie totale proche de 3000 m² et celle-ci est divisée en 3 zones distinctes :

- Zone 1 Amont : située à l'Ouest, elle culmine à une altitude proche de 565 m NGF et est délimitée de la seconde zone par une falaise.
- Zone 2 centrale : elle présente une topographie relativement plane avec une altitude proche de 543/544 m NGF. Elle est localement occupée par des bâtiments modulables.
- Zone 3 Aval : elle se situe en limite Est de la parcelle. Elle est séparée de la zone centrale par un talus dont la hauteur augmente en direction du Sud.



Localisation et description de la parcelle à étudier

Selon les informations communiquées, il est envisagé la construction de bâtiments à destination de logement au droit de cette parcelle.

Afin de définir au mieux les possibilités d'aménagement de cette parcelle, il est nécessaire d'effectuer un diagnostic de la falaise surplombant la parcelle à l'Ouest et d'effectuer un modèle géotechnique du site afin d'identifier les solutions de fondations possibles pour les futurs ouvrages à bâtir.

2. NOTRE PROPOSITION

2.1 – Rappel des objectifs

Conformément au besoin exprimé, l'étude sera menée afin de permettre :

- Le diagnostic de la falaise et des ouvrages de sécurisation existants
- De préciser le contexte vis-à-vis des risques naturels (retrait/gonflement des argiles, sismicité, risques sur la commune, ...)
- La définition de la constitution du sous-sol jusqu'à 5/6 m de profondeur (niveau, nature et résistance mécanique de pointe des différents horizons)
- L'établissement d'un modèle géologique et géotechnique
- La définition des principes généraux de construction des infrastructures et les adaptations des futurs ouvrages aux spécificités géotechniques du site.

2.2 – Programme d’investigation et d’étude

2.2.1 Mission G5 diagnostic de falaise (zone 1)

- **Reconnaitances naturalistes pédestres et sur corde** de la falaise
- **Relevé et caractérisation des ouvrages de sécurisation** existants avec réalisation d’une fiche technique par ouvrage
- **Relevé des instabilités** rocheuses potentielles
- **Prises de vues photographiques** terrestres et drone
- **Simulation de trajectographie** des chutes de blocs
- **Réalisation d’un rapport** de diagnostic :
 - Présentation de la sectorisation retenue et description géologique, morphologique et structurale de chaque secteur
 - Présentation de la méthodologie pour la définition de l’aléa éboulement rocheux
 - Localisation et synthèse des instabilités
 - Analyse structurale : détermination des mécanismes de rupture potentiels
 - Détermination de la propagation
 - Analyse de la stabilité générale de la falaise
 - Description des solutions de sécurisations envisageables

2.2.2 Mission G1 ES + PGC infrastructure (zones 2 et 3)

- **Etude bibliographique** pour définir la géologie, l’hydrogéologie globale du site et le contexte réglementaire (PPR, Risques sismiques, risques retrait/gonflement des argiles, études précédentes, ...)
- **Reconnaitances géotechniques :**
 - **3 carottages de chaussée** afin de reconnaître les épaisseurs de revêtement et la nature des remblais
 - **6 essais au pénétromètre dynamique**, afin d’évaluer la compacité/consistance des sols en place jusqu’au refus
 - **6 sondages à la pelle** afin de reconnaître les niveaux et natures des sols. *Parmi ces sondages 3 nécessiteront le découpage de l’enrobé en revêtement de la Zone 2. Si cette prestation ne peut pas être réalisée par les services techniques de la commune de Royat une majoration tarifaire devra s’appliquer sur ces sondages.*
- **Relevé de profils topographiques** caractéristiques du site
- **Rapport d’étude :**
 - **Synthèse des sondages géotechniques** et définition du modèle géotechnique
 - **Identification des aléas géotechniques**
 - **Définition des solutions de fondations** envisageables pour des ouvrages jusqu’à R+2
 - **Estimation de la stabilité du talus aval**

Les sondages seront implantés en fonction des réseaux et des contraintes du site en accord avec le maître d’ouvrage.

Restant à votre disposition pour toutes les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir,

Nous vous prions d’agréer, Madame, l’expression de nos sentiments distingués.

Claire VISSERON
Chargée d’affaires

P.J. : bordereau des prix

18



SAVOIE MONT-BLANC

Le 24 janvier 2024

COMMUNE DE ROYAT

MAIRIE, 46 BD BARRIEU
63130 ROYAT

Dossier suivi par Claire Visseron

Objet : Projet de construction chemin des Crêtes - Royat (63) - Études géotechniques G5 (diagnostic de falaise), G1 ES et G1 PGC d'après la norme NFP 94-500

DEVIS N° : CC2400000227

Désignation	Unité	Qté	P.Unitaire	Total HT
1. DIAGNOSTIC G5 - Diagnostic de falaise Comprenant: - A/R de deux ingénieurs spécialisés en risques naturels rocheux - Accès sur corde - Prises de vue drone - Relevé et caractérisation des ouvrages de sécurité existants (réalisation d'une fiche technique par ouvrage) - Relevé des instabilités rocheuses - Simulation de trajectographie - Rapport et préconisations	F	1,00	6 200,00	6 200,00 EUR
2. ETUDE G1 ES + PGC 2.1 RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUE 2.1.1 A/R deux techniciens supérieurs ou ingénieur en géotechnique	F	1,00	950,00	950,00 EUR
2.1.2 Réalisation de profils topographique caractéristiques	F	1,00	450,00	450,00 EUR
2.1.3 Carottage de chaussée	U	3,00	135,00	405,00 EUR
2.1.4 Pénétrromètre dynamique à 3/4 m ou au refus	U	6,00	110,00	660,00 EUR
2.1.5 Sondages à la pelle	U	6,00	150,00	900,00 EUR
2.2 RAPPORT G1 ES + PGC RAPPORT G1 ES + PGC	F	1,00	2 235,35	2 235,35 EUR

Validité du devis : 1 mois

Conditions de règlement :

Virement 30 jours Fixe le 0

Conditions de réalisation :

MONTANT TOTAL HT :	11 800,35 EUR
T.V.A (20 %) :	2 360,07 EUR
MONTANT TOTAL TTC :	14 160,42 EUR

TVA acquittée sur encaissement

BON POUR ACCORD

29 JAN. 2024



Devis transmis par mail, merci de nous retourner un exemplaire daté et signé en cas d'acceptation.

Faire précéder de la mention manuscrite "Bon pour Accord"

Nom et signature :

**Fait à :
le :**

CACHET CLIENT

*Maël Audo
Maie*

Visa finances
Clf-Honor.

Parc d'activités Annecy La Ravoire
74370 METZ TESSY
Tél. 0450105118
contact@geolithe.com
https://www.geolithe.fr

Devis CC2400000227

Page 1 / 1

